

Association
SOUFFLEURS D'ECUME
ECOSCIENCE PROVENCE

Quartier Pré de Paques
724 Avenue des Berges
83170 BRIGNOLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Ce rapport contient 15 pages.

Association
SOUFFLEURS D'ECUME
ECOSCIENCE PROVENCE

Quartier Pré de Paques
724 Avenue des Berges
83170 BRIGNOLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le **31/12/2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01/01/2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le(s) point(s) qui pourrait être décrit(s) dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Autres Créances : Nous avons à partir des notifications de subventions, vérifié la concordance des soldes de subventions à recevoir.
- Produits constatés d'avances des subventions : Nous avons contrôlé les calculs des produits constatés d'avances sur les subventions pluriannuelles de l'année en cours.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le bureau de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association et de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

82

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

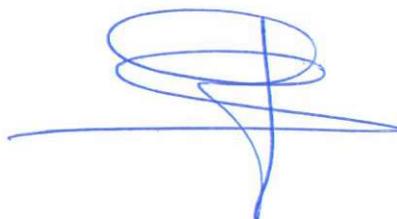
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs

pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Auriol, le 1^{er} avril 2024

Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes



Laurent SEYSSIECQ
Commissaire aux comptes
1265 Chemin de la Source de Vincennes
13390 AURIOL
SIRET 539 002 246 00053

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	10 930	5 819	5 111	7 297	2 186	29.96
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	45 130	25 745	19 385	25 247	5 862	23.22	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	600		600	600			
Total I	56 660	31 564	25 096	33 144	8 048	24.28	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	4 984		4 984	6 006	1 021	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	16 839		16 839	3 489	13 350	382.62
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	287 780		287 780	248 494	39 286	15.81
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	47 006		47 006	63 809	16 803	26.33	
Charges constatées d'avance (2)							
Total II	356 609		356 609	321 798	34 811	10.82	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	413 269	31 564	381 705	354 941	26 763	7.54	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau		183 439		262 586	79 147	30.14	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		14 338		79 147	64 809	81.88	
Situation nette (sous total)		169 101		183 439	14 338	7.82	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement		13 873		17 614	3 742	21.24	
Provisions réglementées							
Total I		182 973		201 053	18 080	8.99	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés				17 666	17 666	100.00
Total II				17 666	17 666	100.00	
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		4 230		4 230		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		36 950		50 944	13 995	27.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		5 047		4 733	314	6.64
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance		152 505		76 315	76 190	99.84
Total IV		198 731		136 222	62 509	45.89	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		381 705		354 941	26 763	7.54	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	360		240		120	50.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	1 546		1 172		374	31.91
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	265 423		257 298		8 125	3.16
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	195 792		146 652		49 141	33.51
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	4 704		4 814		110	2.28
Utilisations des fonds dédiés	17 666		52 659		34 992	66.45
Autres produits	211		215		4	1.86
Total I	485 703		463 050		22 654	4.89
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock	892		233		1 126	482.58
Autres achats et charges externes	125 183		145 697		20 514	14.08
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	6 707		7 763		1 056	13.61
Salaires et traitements	280 584		301 136		20 552	6.82
Charges sociales	69 273		67 183		2 090	3.11
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	10 757		7 389		3 368	45.58
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés			17 666		17 666	100.00
Autres charges	4 609		865		3 744	433.02
Total II	498 004		547 465		49 461	9.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 301		84 415		72 114	85.43

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	871		651		220	33.82
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	871		651		220	33.82
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	871		651		220	33.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	11 430		83 764		72 334	86.35
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 311		80		1 231	NS
Sur opérations en capital	3 742		3 742		3 175	100.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			3 175			
Total V	5 053		6 997		1 943	27.78
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	135		420		285	67.86
Sur opérations en capital	7 826		1 959		5 867	299.46
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	7 961		2 379		5 582	234.62
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	2 908		4 617		7 525	162.99
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	491 627		470 697		20 931	4.45
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	505 965		549 844		43 878	7.98
5. EXCEDENT OU DEFICIT	14 338		79 147		64 809	81.88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 524	
Installations générales agencements aménagements divers		5 530	
Matériel de transport		269	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		41 246	10 535
	TOTAL	47 045	10 535
Prêts, autres immobilisations financières		600	
	TOTAL	600	
	TOTAL GENERAL	59 169	10 535

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	594	10 930	10 930
Installations générales agencements aménagements divers			5 530	5 530
Matériel de transport			269	269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		12 450	39 331	39 331
	TOTAL	12 450	45 130	45 130
Prêts, autres immobilisations financières			600	600
	TOTAL		600	600
	TOTAL GENERAL	13 044	56 660	56 660

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 227	2 186	5 819
Installations générales agencements aménagements divers		2 316	553	2 869
Matériel de transport		269		269
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 213	8 018	22 607
	TOTAL	21 798	8 571	25 745
	TOTAL GENERAL	26 025	10 757	31 564

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	2 186			
Instal.générales agenc.aménag.divers		553			
Matériel de bureau informatique mobilier		8 018			
	TOTAL	8 571			
	TOTAL GENERAL	10 757			

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	17 667		17 667				
Subv GERES projet iraces	2 121		2 121				
Subv ADEME solution zéro	6 918		6 918				
Subv CE PACA zéro plasti	1 417		1 417				
Subv Leader cons bocaux	7 211		7 211				
TOTAL	17 667		17 667				

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	600	600	
Autres créances clients	16 839	16 839	
Divers état et autres collectivités publiques	283 131	283 131	
Débiteurs divers	4 649	4 649	
TOTAL	305 219	305 219	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 230	4 230		
Personnel et comptes rattachés	15 561	15 561		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 878	20 878		
Autres impôts taxes et assimilés	510	510		
Autres dettes	5 047	5 047		
Produits constatés d'avance	152 505	152 505		
TOTAL	198 731	198 731		

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	287 131
Total	287 131

287 K€ d'autres créances dont :

* 283 K€ de subventions à recevoir dont :

- 131 K€ de solde ADEME Consigne 2023
- 61 K€ de solde LEADER consigne bocaux 2022
- 50 K€ de subvention Région PACA vrac et consigne 2023
- 12 K€ de solde ADEME solution zéro plastique 2022
- 11 K€ de solde métropole Marseille 2023
- 8,5 K€ de solde Région PACA zéro plastique 2022
- 5 K€ de solde communauté agglo provence 2022
- 3 K€ de solde GERES projet iraees 2022
- 1,5 K€ de solde commune de Garéoult 2023

4 K€ d'autres produits à recevoir : prestations de service 2023 facturée en 2024

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	25 287
Autres dettes	5 047
Total	30 334

25,5 K€ de dettes sociales dont :
- 21,5 K€ de provision pour congès payés au 31-12-2023
- 4 K€ de provision formation continue 2023

5 K€ d'autres dettes dont :
- 3,5 K€ d'honoraires commissaire aux comptes
- 1,5 K€ d'honoraires expert-comptable

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	152 505
Total	152 505

152,5 K€ de produits constatés d'avance dont :
- 9,5 K€ de la subvention ADEME solution zéro plastique part 2024
- 7 K€ de la subvention CR PACA zéro plastique part 2024
- 90 K€ de la subvention ADEME consigen part 2024 et 2025
- 46 K€ de la subvention CR PACA vrac et consigne part 2024 et 2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Dons	225	7713
- Quote part subvention équipement	3 742	777
Total	3 967	
Charges exceptionnelles		
- Amende	135	6712
- Valeur nette comptables s/immo rebutées	7 826	675
Total	7 961	

Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursements de formation	4 536
Avantage en nature	168
Total	4 704

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- Régularisation formation continue 2022	1 236	772
Total	1 236	